



PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDIANIRE DU 10 AVRIL 2025

Les actionnaires de la SAS 3CD Conseils & Courtage d'assurance, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire au Siège de la Société, sur convocation, le jeudi 10 avril 2025.

Sont présents ou représentés :

- Catherine CUNSOLO,
- Didier COCAGNE,

La majorité des membres composant l'Assemblée étant présents ou représentés, celle-ci peut valablement délibérer.

M. Didier COCAGNE, préside la séance.

Il rappelle que tous les actionnaires ont été convoqués par courrier électronique vingt jours avant la date de l'assemblée, puis passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR : Déménagement du siège social

La résolution suivante est mise aux voix.

Déménagement du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir délibéré, propose de déménager le siège social à l'adresse suivante : 51 chemin des Epinettes, 69580 SATHONAY VILLAGE, à compter du 1^{er} mai 2025

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé ce procès-verbal signé par les associés.